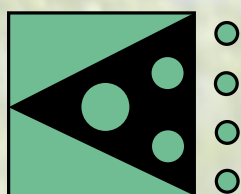


Rapport d'activité 2013

Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences



FNAMS

Sommaire

Edito

Présentation de la FNAMS

Activité technique

Protection des cultures : des tableaux de bord pour le suivi des produits phytosanitaires.....	6
Audit BPE.....	7
Etudes sur la pollinisation en carotte et luzerne	7
Semences de céréales et protéagineux.....	8
Semences fourragères.....	10
Semences potagères	13
Semences de betteraves.....	16

Activité professionnelle

Congrès de Nérac.....	20
ESGG, bilan de la rencontre 2013.....	20
Journée des responsables professionnels 2013 : la PAC	21
Le 5 ^{ème} programme d'actions de la directive nitrates.....	21
Comment fonctionnent les Commissions Economie ?	21
Partenariat avec les apiculteurs en région Centre.....	22
La FNAMS à l'heure Québécoise	22
Bilan des assemblées générales des Unions Régionales ...	23
PAC et recouplage, la FNAMS s'engage pour les semences fourragères	23
Révision de la réglementation «Semences et plants», enfin du concret	24
Le point de vue de L. Jacquet, un multiplicateur à Bruxelles.....	24
Section céréales et protéagineux : quels challenges ?	25
L'assurance récolte en production de semences	25
Les carottes sont-elles plus vertes à l'Ouest ?	26
Recrutement de nouveaux multiplicateurs : 2 ^{ème} édition du forum semences en région Centre.....	27
Poitou-Charentes : les multiplicateurs de semences potagères s'intéressent à la pollinisation.....	27

Communication

Visite des essais de la FNAMS	28
La FNAMS, présente dans les conférences internationales	28
Bulletin Semences	29
Site internet www.fnams.fr	29
Des notes techniques pour diffuser l'information	29

Organisation

L'organisation professionnelle	30
Les stations FNAMS.....	32
Glossaire	



2013 aura été une année particulièrement dense au plan de la mise en route de réformes de fond et d'évolution des textes réglementaires susceptibles d'affecter nos activités de multiplicateur de semences. Jamais, de mémoire de responsable professionnel, on avait vu autant de chantiers majeurs ouverts en même temps !

La réforme de la PAC tout d'abord, engagée depuis quelques temps déjà mais concrétisée dans ses orientations nationales par le discours de Cournon début octobre et suivie d'un grand nombre de réunions de travail chargées de traduire les grandes lignes en propositions. La révision de la réglementation semences et plants ensuite, dont le projet a été communiqué par la Commission Européenne début mai et largement débattu au cours du 2^{ème} semestre. Au plan national, d'autres dossiers importants ont été lancés avec la loi d'avenir agricole ou encore la loi sur la biodiversité. Et au plan communautaire, nous sommes confrontés pour la première fois au processus de la codécision Parlement Conseil pour les sujets d'ordre agricole, ce qui complexifie encore le schéma d'élaboration des textes définitifs.

Dans ce type de contexte, la concertation avec nos partenaires de l'interprofession a été plus que jamais indispensable afin d'organiser une analyse et un lobby efficace sur les différents sujets. Notre « bon sens paysan » est parfois mis à mal devant les concepts introduits dans certains textes mais notre volonté de veiller aux intérêts des agriculteurs multiplicateurs reste intacte.

Ce rapport 2013 retrace quelques-uns de nos travaux. Je vous en souhaite bonne lecture !

Jean-Noël DHENNIN
Président de la FNAMS

Présentation

La Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences est une organisation professionnelle chargée de représenter les intérêts des agriculteurs multiplicateurs et d'élaborer des références techniques en production de semences.

Elle est organisée en sections par groupe d'espèces (céréales et protéagineux, fourragères, potagères, betteraves industrielles), les espèces maïs, oléagineux, plantes à fibres étant représentées au sein de la FNAMS par l'adhésion de leurs associations spécialisées (AGPM Maïs Semence, Anamso, FNPC, SNAMLIN).

Promouvoir la production de semences et défendre les agriculteurs multiplicateurs

La FNAMS participe activement à l'interprofession des semences (GNIS), avec un réseau de responsables professionnels impliqués, représentant les différentes espèces et régions. Elle contribue notamment :

- à la défense des rémunérations et des conditions de multiplication,
- à l'élaboration de références économiques,
- à l'évolution des réglementations touchant le secteur de la production de semences,
- à la promotion de la semence certifiée,
- à la mise en œuvre de conditions favorables au développement de la multiplication de semences en France,
- au soutien des agriculteurs multiplicateurs en cas de litige.

La FNAMS est un porte-parole des producteurs de semences auprès des autres organisations agricoles et des pouvoirs publics français et européens. Elle est membre du groupe semences du COPA COGECA et soutient les positions des agriculteurs multiplicateurs au niveau européen sur des sujets comme la future loi semences ou encore l'évolution de la PAC. Elle est une association spécialisée de la FNSEA et entretient des

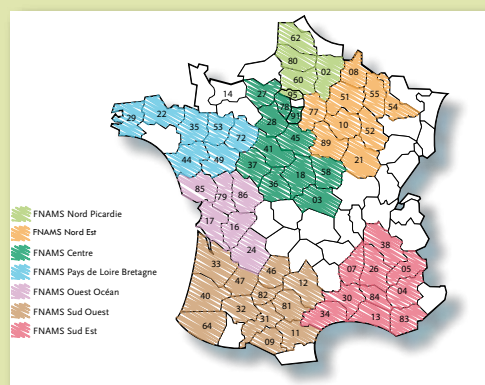
relations étroites avec les autres organisations professionnelles agricoles (AGPB, AGPM, CGB, FOP,...).

Les actions professionnelles de la FNAMS sont financées par les cotisations des agriculteurs multiplicateurs de semences.

Réseau des professionnels

- 7 Unions Régionales
- 46 SAMS (syndicats départementaux)
- 230 professionnels actifs au sein des instances dirigeantes et des sections
- 4 associations adhérentes (AGPM Maïs Semence, Anamso, FNPC, SNAMLIN)

Carte des unions régionales



de la FNAMS

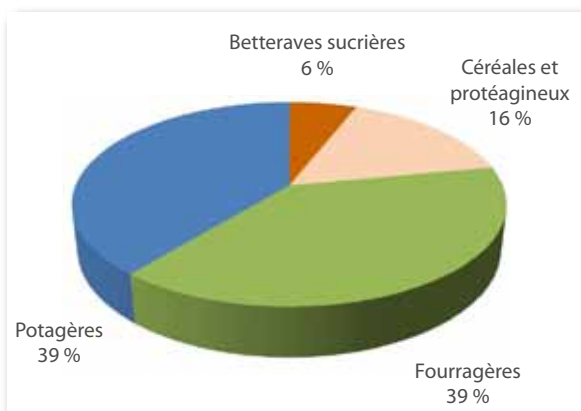
Etablir des références techniques en production de semences

L'équipe technique de la FNAMS, sur son réseau de stations régionales implantées dans les bassins de production de semences, élabore des références technico-économiques en cultures porte-graine sur quatre groupes d'espèces : céréales et protéagineux, fourragères, potagères et betteraves industrielles. Elle étudie et met au point des itinéraires techniques et diffuse ses références localement auprès des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers.

La FNAMS est engagée dans de nombreux partenariats scientifiques avec les instituts techniques (Arvalis – Institut du Végétal, CETIOM, ITB, CTIFL, ITSAP, ITAB...), la recherche publique... Elle représente également les productions de semences dans diverses instances telles que le pôle de compétitivité Vegepolys, l'AFPF, l'AFPP ou encore le GIS GC HP2E.

Le financement des actions est assuré majoritairement par l'interprofession, avec une contribution d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères

Répartition du volume d'activité technique par groupe d'espèces (programme 2012-2013)



et protéagineux (fonds CASDAR). La FNAMS a bénéficié également du soutien financier du Ministère en charge de l'agriculture (programmes CTPS / Casdar), de FranceAgrimer, des régions Centre, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, et de partenariat avec certaines Chambres d'Agriculture.

Réseau des salariés

- 7 stations régionales
- 41 salariés permanents dont 25 ingénieurs et techniciens
- 75% de l'activité consacrés aux actions techniques
 - Plus de 180 actions techniques
 - Une vingtaine d'actions de communication technique
- 25% de l'activité en appui au réseau des professionnels

Carte des stations FNAMS





Activité

Comme chaque année, la FNAMS a réalisé en 2013 un programme d'actions techniques consacré à la production de semences, dans un objectif de performance économique et environnementale. Les travaux ont porté sur 4 groupes d'espèces : semences potagères (39% de l'activité technique), semences fourragères (39%), semences de céréales et protéagineux (16%) et semences de betteraves industrielles (6%).

L'équipe technique de la FNAMS, composée de 25 ingénieurs et techniciens, est répartie sur 7 sites d'expérimentation dans les principaux bassins de production. L'activité technique est menée dans le cadre d'un adossement à ARVALIS – Institut du Végétal. Les analyses de lots de semences récoltés dans les expérimentations sont confiées à LABOSEM pour le triage et l'analyse de la qualité germinative, et à la SNES pour les analyses sanitaires.

Un cadre interprofessionnel

L'orientation des programmes d'actions est définie dans le cadre des sections du GNIS, par des représentants des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers, avec la participation d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères et des protéagineux. Pour certaines actions, il est fait appel à des experts de la recherche publique (INRA, universités).

La protection des cultures : préoccupation majeure

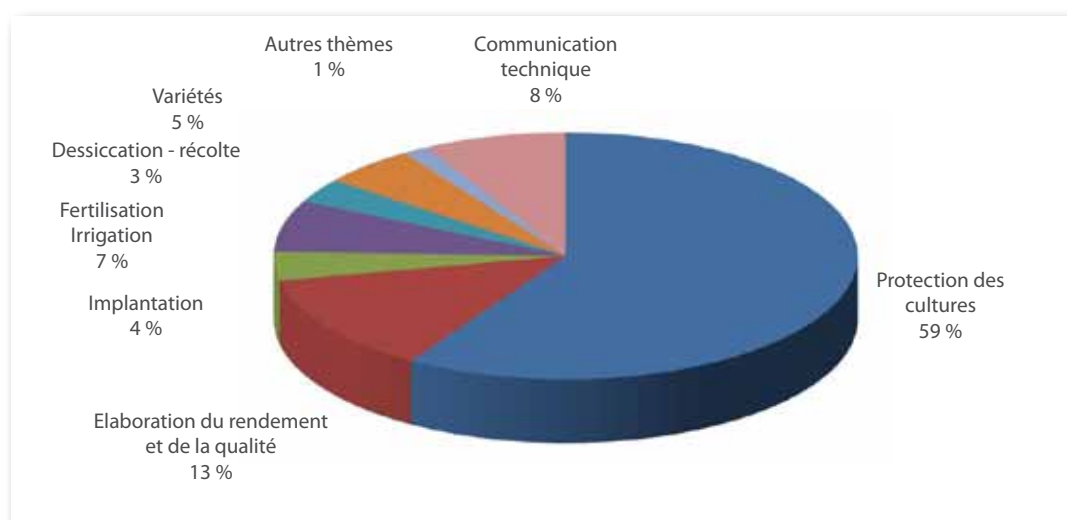
Avec 59% du volume de l'activité, les problématiques de protection des cultures occupent une place prépondérante au sein de l'activité technique de la FNAMS,

reflet de difficultés croissantes compte tenu de la disparition de nombreuses molécules et de la nécessité de mettre au point de nouvelles solutions et méthodes de lutte. Les problématiques de désherbage, cruciales pour la compétitivité et la qualité des productions et particulièrement stratégiques en fourragères et potagères, représentent à elles seules 22% de l'activité globale. Les actions visent à expérimenter des produits en vue de leur homologation sur ces espèces mineures, et à tester des méthodes de lutte combinant désherbage chimique et mécanique.

La **lutte contre les maladies et ravageurs**, autre préoccupation majeure, conduit à tester de nouveaux produits et à mettre au point des outils de raisonnement des traitements.



Répartition du volume d'activité par axe de travail (programme 2012-2013)



Au-delà de la maîtrise des bio-agresseurs, les problématiques abordées sont nombreuses (graphique ci-dessus). Elles concernent l'élaboration du rendement et de la qualité des semences sur le porte-graine, les problématiques de fertilisation (pilotage de la fertilisation azotée notamment), d'implantation des cultures (implantation sous couvert des cultures fourragères) on trouvera dans les pages suivantes une présentation des principales actions menées au cours de l'année 2013.

Diffusion des résultats

Les actions réalisées en 2013 ont fait l'objet de réunions de restitution dans le cadre des sections du GNIS et de rapports détaillés par groupe d'espèces, diffusés aux agriculteurs et techniciens de production des établissements semenciers. Ces rapports sont disponibles sur demande.

Protection des cultures : Des tableaux de bord pour le suivi des produits phytosanitaires

La protection des cultures est un domaine essentiel pour les cultures porte-graine. La FNAMS teste chaque année dans ses essais une centaine de produits et les agriculteurs multiplicateurs de semences disposent à ce jour d'environ 130 spécialités commerciales, autorisées chacune, en moyenne, pour 5 usages spécifiques de la production de semences. Le suivi des produits phytosanitaires à la FNAMS nécessite un traitement précis de l'information, sous forme de bases de données. Celles-ci récapitulent l'ensemble des caractéristiques de ces produits ainsi que leur statut et, le cas échéant, l'état d'avancement des dossiers d'homologation en relation avec les firmes. Les usages du nouveau catalogue y sont répertoriés et l'ensemble de l'information est enregistré, avec notamment les échéances qui sont transmises par la firme ou les autorités (en termes d'approbation des substances actives au niveau

européen et de dépôt de nouveaux dossiers d'homologation à soumettre).

Ces bases de données constituent un support très précieux pour tracer chacun des produits phytosanitaires, depuis le premier contact avec la firme jusqu'à la notification officielle d'autorisation de mise en marché (sur une période de 5 ans au minimum).

Ces tableaux de bord sont mis à jour au quotidien, selon l'actualité technique et réglementaire, et sont ensuite utilisés pour informer la filière semences : tous les produits autorisés sur cultures porte-graine ainsi que les usages couverts par l'homologation sont communiqués, pour chacune des espèces, dans le Bulletin Semences spécial protection des cultures et le seront aussi, à partir de 2015, sur le site internet de la FNAMS.



Audit BPE

L'une des missions importantes du service technique de la FNAMS consiste à réaliser des essais officiellement reconnus dont les données servent à alimenter le dossier d'homologation des produits phytosanitaires. Pour réaliser ce type d'essai, la FNAMS doit être agréée BPE (Bonnes Pratiques d'Expérimentation). Cet agrément délivré par le Ministre chargé de l'agriculture fait suite à une évaluation de la structure par le COFRAC (comité français d'accréditation). En février 2014, l'agrément BPE de la FNAMS a été renouvelé à la suite d'un audit de surveillance dans deux stations, Bourges (18) et Ouzouer le Marché (41) qui s'est déroulé en octobre 2013. Malgré quelques non-conformités mineures relevées, le Ministère a renouvelé sa confiance à la FNAMS qui peut donc poursuivre ses travaux sur les produits phytosanitaires.



Champ d'expérimentation présenté lors de l'audit BPE.

Etudes sur la pollinisation en carotte et luzerne

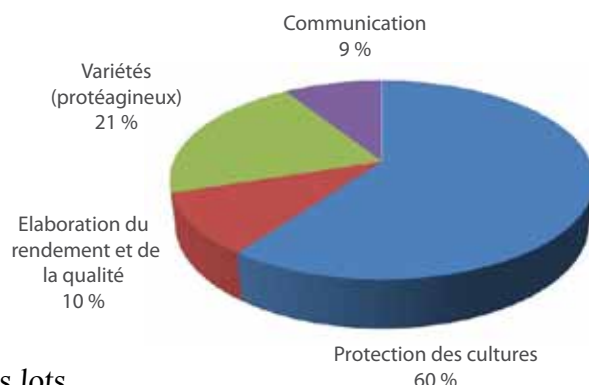
La pollinisation est un facteur essentiel de la productivité grainière. Suite à des constats de baisse de rendement sur luzerne et sur carotte porte-graine, des suivis de pollinisateurs ont été réalisés en 2013. Sur carotte, les observations ont montré que le nombre de pollinisateurs était plus élevé qu'en 2012 et une relation est constatée d'une part entre le nombre d'abeilles par mètre carré et le rendement sur hybride et d'autre part entre le nombre total de pollinisateurs (sauvages et abeilles domestiques) par mètre carré et le rendement sur population. Sur luzerne, des inventaires de pollinisateurs en parcelles d'agriculteurs et en stations expérimentales ont été réalisés en 2013. Les pollinisateurs sauvages (pollinisateurs autres que bourdons et abeilles domestiques) sont essentiels pour la pollinisation de la luzerne qui s'est déroulée dans de meilleures conditions qu'en 2012. Des différences marquées de présence de pollinisateurs sont constatés entre parcelles. Les facteurs à l'origine de ces différences sont à l'étude.



Abeille sur fleur de carotte

Semences de céréales et de protéagineux

Les actions techniques menées sur semences de céréales et protéagineux visent à établir les références spécifiques aux productions de semences, dans le but de contribuer à maintenir un haut niveau de qualité germinative, sanitaire ou de pureté. Elles portent sur la maîtrise de la qualité sur le porte-graine, mais aussi lors des étapes ultérieures du process de fabrication des lots.



Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de céréales et protéagineux à la FNAMS (programme 2012-13)

Lutte contre l'ergot des céréales

L'année 2013 a encore été fortement marquée par l'ergot et cela s'explique principalement par les conditions climatiques très humides du printemps.

Les actions de la FNAMS sur l'ergot sont conséquentes, et comprennent des essais de lutte chimique et mécanique. Si les essais de lutte en station n'ont pas permis de confirmer l'efficacité des traitements de semences démontrée en laboratoire, le test mené à Bourges visant à mesurer l'effet de la herse étrille sur l'émergence des périthèces est encourageant : on a ainsi constaté une tendance à la réduction du nombre d'ergots dans le lot après triage mais sans effet total d'éradication.

En parallèle, une enquête chez les agriculteurs multiplicateurs de semences a eu pour objectif de recenser les différents facteurs agro-climatiques permettant l'implantation de l'ergot et ceux qui interviennent majoritairement pour son développement.

Devant l'absence de méthodes curatives, les méthodes de lutte restent basées sur :

- le travail du sol pour enfouir profondément (> 10 cm) les sclérotés et éviter toutes levées d'apothécies.
- le désherbage efficace contre les graminées adventices, pour couper le relais d'infestation secondaire qu'elles peuvent représenter.
- l'utilisation de semences saines et le plus indemnes possible d'ergots. Avec les semences certifiées, l'apport de sclérote par la semence est souvent nul ou très faible.



Claviceps purpurea, champignon responsable de l'ergot

Lutte contre l'oïdium du pois

Même si les attaques d'oïdium ne se manifestent pas avec virulence chaque année, l'essai 2013 a montré qu'une attaque sévère de ce champignon affecte le poids de mille grains et le rendement grainier.

Après une protection contre l'anthracnose début floraison, les spécialités anti oïdium ont été appliquées fin floraison des pois. A ce stade des porte-graine, aucun symptôme d'oïdium n'est encore visible. Quinze jours après l'application des fongicides, pratiquement 100 % des plantes dans les témoins sont recouvertes du feutrage blanc caractéristique de la maladie. Trois spécialités commerciales ont permis de « gagner » plus de 8 q/ha par rapport au témoin non protégé : AMISTAR, AMISTAR OPTI, et PRIORI XTRA et deux autres ont permis une augmentation de rendement l'ordre de 14 q/ha : IBEX et PROSARO. Ces produits sont efficaces en préventif sur cette maladie, il sera donc judicieux d'utiliser une de ces spécialités commerciales à large spectre également efficace contre l'anthracnose et le botrytis.

Dans cet essai, seuls les symptômes d'oïdium recouvrent les tissus (feutrage blanc).



Feutrage blanc sur pois contaminés par l'oïdium.

Bruches des protéagineux



Bruche et grain bruché

A la récolte 2013 on a encore constaté un taux de grains bruchés élevé. Ceci est dû en partie à des échecs de protection : produits insuffisamment efficaces et positionnement délicat. A titre d'exemple, la moyenne des trois essais de lutte FNAMS ne donnent que 60 % d'efficacité avec trois traitements (KARATE XPRESS 0,125 l/ha selon l'AOD Bruchi-LIS®). La situation risque d'empirer car depuis avril 2013, KARATE XPRESS garde sa mention abeille mais ne peut plus être appliqué que deux fois au maximum pendant le cycle de la culture, avec une seule application en période de floraison. Les applications sont maintenant recommandées uniquement le soir, recommandation en passe de devenir une obligation.

Désherbage des céréales

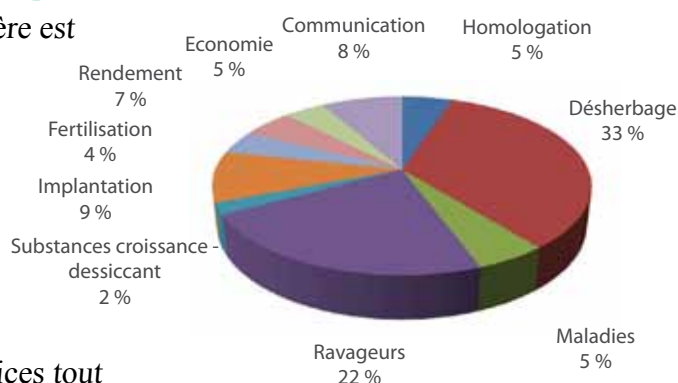
Les exigences de pureté spécifique et la nuisibilité des adventices en production de semences obligent à avoir, tout au long du cycle, une culture indemne d'adventices.

La FNAMS promeut régulièrement la mise en place de leviers préventifs (travail du sol, rotation, alternance famille chimique, etc) et suit assidument l'évolution et la réglementation des spécialités disponibles.

Des tests de mesure de l'incidence, sur le rendement et la faculté germinative, d'applications plus tardives que celles actuellement autorisées sont initiés. A l'issue de ces expérimentations, une démarche d'extension d'homologation spécifique aux productions de semences sera envisagée auprès des firmes et des pouvoirs publics.

Semences fourragères

La priorité du programme technique fourragère est axée sur la protection des cultures avec la maîtrise des adventices en tout premier lieu. La lutte contre les ravageurs prend de plus en plus d'importance avec notamment le cas du campagnol des champs et du nématode de la luzerne pour lesquels il n'existe plus de solution curative autorisée. Les techniques d'implantation sous couvert apportent de nouvelles solutions dans la maîtrise des adventices tout en diminuant les charges de production. Elles permettent aussi parfois d'améliorer la productivité grainière. Dans le même objectif, différentes études combinent une approche d'enquêtes culturales et d'observatoires en station.



Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences fourragères à la FNAMS (programme 2012-13)

Désherbage des fourragères porte-graine : des homologations en attente

En 2012/2013, ce sont 33 essais qui ont été consacrés à la lutte herbicide contre les adventices dans les fourragères porte-graine. Tous thèmes confondus, c'est l'axe de travail le plus important à la FNAMS pour ce groupe d'espèces. Ces essais sont conduits en parallèle à d'autres actions de lutte alternative contre les adventices comme les techniques d'implantation sous culture de couverts ou le désherbage mécanique.

En graminées, où de nombreux produits sont en attente d'homologation (BRENNUS PLUS, HUSSAR PRO, AXIAL PRATIC,

FENOVA SUPER, FOLY R et STRATOS ULTRA), c'est toujours la lutte contre le ray-grass dans la fétuque élevée qui représente la principale préoccupation. DEFI et TOLURGAN 50 SC qui viennent d'être homologués sur cette espèce, élargissent et améliorent les possibilités de lutte.

En légumineuses, NIRVANA S et CENTIUM 36 SC sur vesces, ALLIE MAX SX, ALLIE STAR SX sur luzerne sont aussi en attente d'homologation. GIBSON (glyphosate) a été homologué sur trèfle violet (lutte contre l'orobanche) et sur luzerne installée en repos végétatif.

Figure 1 : Répartition des espèces graminées porte-graine étudiées dans les essais désherbage de la FNAMS (19 essais en 2013)

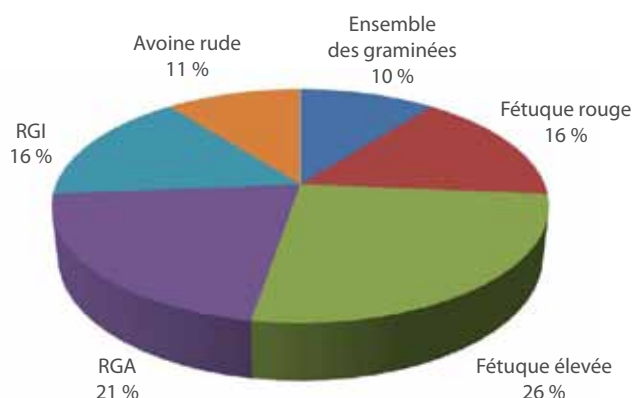
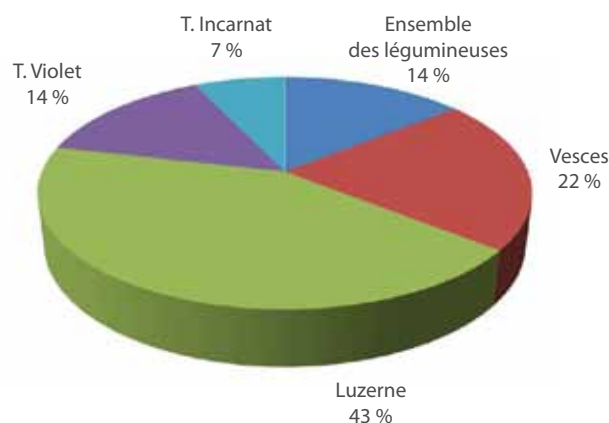


Figure 2 : Répartition par espèces légumineuses porte-graine étudiées dans les essais désherbage de la FNAMS (14 essais en 2013)



Protection des cultures : des bulletins de biosurveillance spécifiques aux porte-graine

Certains bioagresseurs sont bien spécifiques des cultures fourragères et particulièrement nuisibles à leur productivité grainière. C'est le cas par exemple de la rouille noire des graminées (*puccinia graminis*), du tychius de la luzerne (*tychius aureolus*) ou encore de l'apion du trèfle (*apion trifolii*). La FNAMS s'attache à donner aux multiplicateurs les clés d'une protection réussie de leurs cultures. Cela passe par un référencement permanent des solutions techniques efficaces reposant

sur la lutte phytosanitaire ou toute autre méthode complémentaire. Mais le préalable à une bonne protection des cultures est avant tout de bien connaître les parasites et les risques de dégâts encourus en fonction de leur intensité de présence. La FNAMS s'est investie très tôt dans l'animation de réseaux d'observations en parcelles d'agriculteurs. Le réseau le plus ancien concerne les ravageurs de la luzerne, culture qui abrite et fait vivre une faune très variée composée à la fois de ravageurs redoutables et de pollinisateurs bienfaiteurs et indispensables à la fécondation des plantes. Chaque année, 6 réseaux régionaux sont animés par la FNAMS couvrant les principaux bassins de production. En 2013 plus de 100 parcelles ont été observées hebdomadairement avec capture des insectes au filet fauchoir pour identification et dénombrement.

Les bulletins de biosurveillance de la FNAMS servent d'alerte et donnent les moyens aux producteurs de bien gérer la maîtrise du parasitisme dans le respect des pollinisateurs qui leur sont indispensables. Depuis le début de suivi de ces réseaux, on constate une baisse progressive du nombre de traitement insecticides grâce à une meilleure connaissance du parasitisme en présence (2,5 traitements en moyenne contre plus de 4 il y a 20 ans).

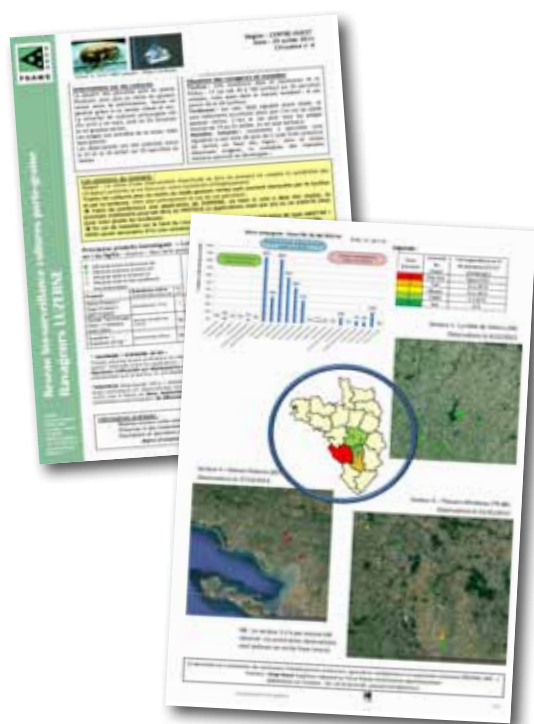
Les bulletins de biosurveillance sont désormais accessibles sur le site www.fnams.fr. Ils concernent la rouille du ray-grass, le sclérotinia du trèfle, les ravageurs et maladies de la luzerne et tout récemment le campagnol des champs.

Campagnols des champs : l'arrêté sur les méthodes de lutte toujours en attente !

La lutte contre le campagnol des champs est un usage orphelin. La FNAMS plaide l'urgente nécessité d'obtenir l'autorisation de lutte qui est décrite dans un arrêté interministériel dont la signature reste en attente depuis plus de 2 ans.

La FNAMS a rédigé une feuille de route diffusée début 2014 au sein de l'interprofession permettant aux acteurs de la filière de se préparer à la mise en application de la méthode de lutte dès publication de l'arrêté. Cette note résume le principe général de lutte qui repose en

premier lieu sur une surveillance du territoire et une appréciation du niveau de présence en parcelle.



Rouille noire du ray-grass anglais



Ravageurs de la luzerne



Sclérotinia du trèfle



Campagnols des champs

L'andainage des fourragères

Les incertitudes concernant le devenir du diquat et l'absence d'autres produits efficaces amènent à travailler des techniques alternatives pour la dessiccation, en particulier dans le cas des légumineuses. Le fauchage-andainage se présente comme une alternative à mieux explorer.

La mise en œuvre de cette technique peut être parfois problématique pour des raisons matérielles, climatiques, voire organisationnelles.

Des essais sont menés pour évaluer en particulier le risque de pertes au sol. Les économies en coût de séchage sont également évaluées.

En l'absence de dessiccant chimique, seul l'andainage apporte des solutions appréciées des agriculteurs multiplicateurs de fourragères.



Fauchage - andainage des fourragères

Implantation sous couvert : des techniques mises à l'épreuve dans la rotation

La FNAMS développe des références sur les techniques d'implantation sous couvert, bien adaptées aux fourragères porte-graine. Les résultats obtenus mettent en avant des couverts intéressants comme le maïs ou le tournesol, et les céréales qui restent des références. Les études actuellement conduites se focalisent désormais sur des approches plus analytiques et multicritères. Il s'agit de préciser le bilan technico-économique pluriannuel des conduites culturales mises en œuvre sur plusieurs campagnes et intégrant la valorisation globale des rotations (maîtrise des adventices, intérêt pour la production de fourrage...). Ces études sont conduites en collaboration avec plusieurs partenaires (Chambres d'Agriculture, Arvalis - Institut du Végéral, Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, INRA), ce qui permet notamment de mieux appréhender une approche systémique pour la production de semences.



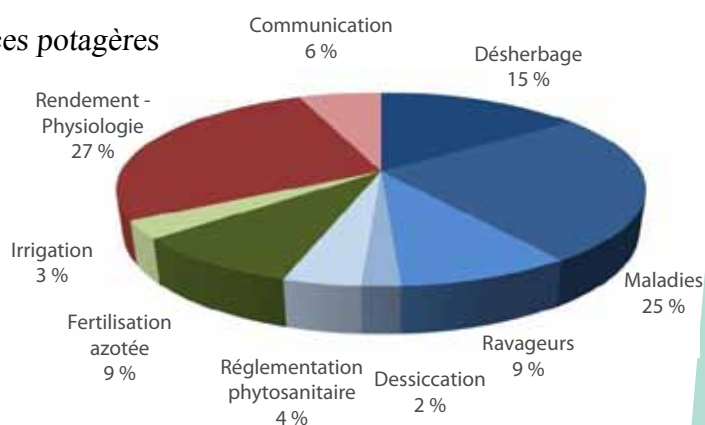
Implantation du trèfle violet sous maïs, technique désormais en phase de développement chez des multiplicateurs de l'ouest



Développement du trèfle violet après récolte des céréales

Semences potagères

La priorité du programme technique sur semences potagères est toujours axée sur la protection des cultures, avec de nombreux essais de désherbage sur une quinzaine d'espèces, plusieurs études pour développer les connaissances et les moyens de contrôle des maladies, ainsi qu'un volet ravageur prenant en compte les parasites émergents. Le volet élaboration du rendement-physiologie prend aussi une part de plus en plus importante. En particulier l'étude sur les pertes de rendement et faculté germinative en carotte, incluant les conditions de pollinisation ainsi qu'une enquête sur les productions de semences de poireau hybride sous tunnel ont été menées en 2013.



Part des différentes thématiques d'études conduites en production de semences potagères à la FNAMS (programme 2012-13)

Enquête sur les multiplications de semences de poireau sous tunnel

Certaines variétés de poireau porte-graine hybrides sont victimes de dépérissements qui surviennent après la floraison sur des cultures présentant un comportement correct jusqu'à ce stade.

Aux bioagresseurs « classiques » comme les fusarioses, les thrips ou la rouille, s'ajoutent des ravageurs et maladies ou virus émergents. La mouche mineuse dont la pression peut être très forte et contre laquelle il n'existe actuellement aucune solution, ou l'Iris Yellow Spot Virus (IYSV) en sont des exemples. On se pose également des questions sur la conduite de l'irrigation.

En 2013, la FNAMS a entamé une étude sur le sujet en suivant plusieurs tunnels de producteurs du Maine et Loire. Les diverses situations existantes ont permis de tester l'effet des pollinisateurs, et de la densité de repiquage, entre autre. Ce sujet d'étude sera approfondi en 2014.



Ombelle de poireau sous tunnel

La carotte passée au peigne fin

Près d'un tiers de l'activité technique potagère est consacrée à cette espèce qui représente en France 25% des multiplications de semences potagères fines et pour laquelle les difficultés de production se sont accrues. Outre les essais désherbage, fertilisation azotée, mouche ou *Alternaria*, des enquêtes en parcelles ont mis en avant certains facteurs clefs pouvant expliquer les pertes de rendement et les défauts de faculté germinative rencontrés.

Trois ont fait l'objet d'études minutieuses en 2013 : le *Phomopsis*, les punaises et la pollinisation.

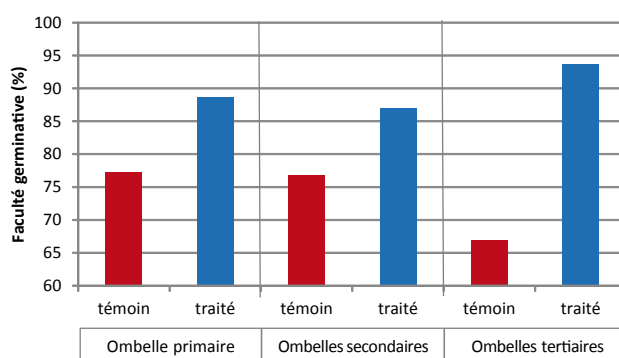
Phomopsis dauci (ou *Diaporthe angelicae*) est le champignon responsable des grillures d'ombelles. Il a été identifié en 2009. Depuis, des essais de lutte ont démarré mais une meilleure connaissance du champignon s'est révélée nécessaire. Un projet CASDAR/CTPS associant la FNAMS, le GEVES, l'Université d'Angers, Clause et Vilmorin a démarré fin 2012. Durant la première année, différents travaux ont été réalisés : création d'une collection de souches pour caractériser la diversité du champignon, mise au point de méthodes d'inoculation artificielle, étude des conditions favorables aux contaminations et poursuite d'essais fongiques en parcelles. Les premières connaissances sur ce champignon et les moyens de contrôle ont été diffusés.



Phomopsis sur ombelles de carottes

Plusieurs études ont déjà été menées dans le monde sur l'impact négatif de **punaises** du genre *Lygus* sur la faculté germinative des semences. Il apparaît aujourd'hui que le genre *Orthops*, très proche taxonomiquement de *Lygus* est retrouvé en nombre en parcelles de multiplication en France. Les résultats des essais montrent une corrélation entre le nombre d'*Orthops* observé au champ et la perte de faculté germinative. Les premiers travaux sur les possibilités de traitements et les seuils de déclenchement ont été diffusés.

Impact de la présence de punaises sur la faculté germinative des semences



Pollinisation de la carotte porte-graine

La comparaison des campagnes 2012 et 2013 en Beauce, montre l'importance de la **pollinisation** et des conditions climatiques durant cette période. Ainsi en 2013, les rendements et la qualité sont bien supérieurs à 2012. En conditions climatiques favorables, les essais réalisés en 2013 en collaboration avec Bernard Vaissière de l'INRA d'Avignon, montrent que le nombre de pollinisateurs qui visitent les cultures, et en particulier les lignées femelles en production d'hybride, devient déterminant. Le positionnement des ruches dans les parcelles semble aussi à prendre en compte. Ces connaissances doivent s'étoffer pour mieux raisonner la charge en colonie, la répartition ainsi que la préparation des ruches en vue de la pollinisation des carottes.

Les homologations sur cultures potagères, PPAMC et florales porte-graine

Chaque année, la FNAMS élabore, pour des produits jugés efficaces et sélectifs à l'issue des essais, des dossiers d'homologation qui sont ensuite transmis aux firmes. Ceux-ci sont composés de divers documents, dont une lettre de soutien, un argumentaire (synthèse des résultats), une notice d'utilisation et un tableau des pratiques agricoles. Ainsi en 2013, 4 herbicides (BETANAL NOVATION, BETANAL MAXX PRO, DEFI, GIBSON), 1 insecticide (HOREME V200) et 1 substance de croissance (TERPAL) ont été autorisés, à l'issue de leur évaluation par l'ANSES, pour différents usages spécifiques de la production de semences potagères, PPAMC et florales.

Fin 2013, plus de 20 dossiers préparés par la FNAMS sont en cours d'évaluation à l'ANSES et devraient déboucher prochainement sur de nouvelles autorisations pour ces cultures.



Chicorée bisannuelle : origine du dessèchement des plantes en montaison et floraison

En 2010 et 2011 des dessèchements de plantes de chicorées bisannuelles, en montaison et floraison, ont été observés aussi bien sur cultures en semis direct qu'en plantation. Des parcelles ont été détruites ou ont eu des rendements fortement pénalisés. A la suite de ces accidents, une enquête en culture a été lancée en 2012 et 2013. L'étude a permis de réaliser un inventaire précoce des symptômes et d'identifier 2 causes principales :

- La mouche de l'endive (*Napomiza cichorii*). La présence de larves en grand nombre, qui se nourrissent à l'intérieur des tiges de chicorée, peut causer un dessèchement des plantes au cours de la montaison.



Symptômes de verticilliose sur chicorée bisannuelle

- La verticilliose causée par un champignon vasculaire *Verticillium sp.* Ce champignon, présent dans le sol sous forme de microsclérotes, cause d'importants

dégâts sur plus de 300 espèces.

Pour limiter ces phénomènes de dessèchements, une lutte insecticide adaptée doit être envisagée, qui passe obligatoirement par un piégeage des mouches à l'automne afin de positionner efficacement les traitements. Le principal moyen pour limiter la verticilliose est la lutte

agronomique en évitant, dans

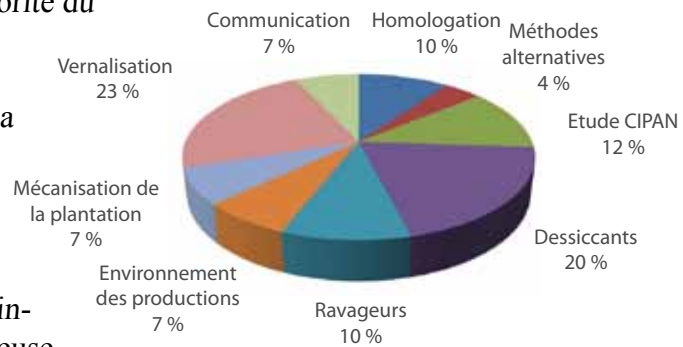
la rotation, des plantes « hôtes » de *Verticillium sp.* : betterave, tournesol, luzerne, melons, fraisiers, tomate, aubergine, pomme de terre...

Semences de betteraves

En production de semences de betteraves, la priorité du programme technique est donnée aux actions relatives à la protection des cultures, puis à la connaissance de la physiologie et la maîtrise de la qualité des semences avec notamment les études sur la vernalisation et montée à graines, et la maîtrise de l'environnement des productions de semences.

Des travaux portent également sur la gestion de l'interculture (CIPAN) et la mise au point d'une planteuse semi-automatique.

La protection des cultures concerne la recherche de nouveaux dessiccants, la lutte contre le Lixus et une veille technique sur les méthodes alternatives. Les actions concernant le suivi et l'adaptation des techniques aux réglementations phytosanitaire et azote conservent une part importante dans le programme technique.



Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de betteraves à la FNAMS (programme 2012-2013)

Effet de différentes cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) sur l'implantation, le rendement et la qualité germinative



Campagne 2013 : Une couverture des sols pendant l'interculture n'a pas pénalisé le rendement et la qualité de la betterave porte-graine

L'interculture qui précède le repiquage des betteraves porte-graine au mois de mars dure de 5 à 7 mois. Dans les sols argileux ou argilo-calcaires, cette période est mise à profit pour assurer une préparation du sol optimale et se traduit de manière concrète par un travail du sol profond (avec ou sans labour) suivi d'un ou plusieurs passages de herse rotative ou d'un outil à dents, au cours de l'été, et dans tous les cas, avant le retour des pluies d'automne. Les pluies et le gel de l'automne et de l'hiver vont faire le reste et permettre d'obtenir fin février un sol affiné et souple, propice à une bonne plantation et reprise des betteraves. Dans le cadre du programme technique interprofessionnel, les acteurs de la filière ont souhaité étudier l'effet de cultures intermédiaires pièges à nitrates sur le développement, le rendement grainier et la faculté germinative de la betterave sucrière porte-graine repiquée. Les résultats obtenus après deux années d'étude montrent que la couverture des sols pendant l'interculture ne pénalise pas ou peu le rendement grainier de la betterave porte-graine. Cette étude est reconduite en 2014 pour confirmer ces tendances, dans l'objectif de proposer aux

agriculteurs multiplicateurs de nouveaux modes de gestion de l'interculture.

Essais CIPAN en parcelle de multiplication.
A gauche : témoin sol nu avec préparation du sol à l'automne.
A droite : couverture de sol avec du sarrasin



Etude montée à graines : l'importance de la phase de conservation du plant mise en évidence

L'année 2007 a été marquée par de graves problèmes de montaison qui ont parfois compromis la réussite de la culture et très souvent limité le rendement grainier dans les parcelles qui ont pu être conservées. Ces phénomènes de montaisons partielles, irrégulières, ou retardées s'observent chaque année mais dans des proportions variables. La betterave est une plante bisannuelle qui a un besoin strict en vernalisation pour pouvoir atteindre la phase reproductive. Ces risques de vernalisation insuffisante sont accentués à la fois par le progrès génétique qui recherche des variétés de plus en plus « difficiles à montaison » (c'est-à-dire qui ont des besoins en vernalisation plus élevés) et par les changements climatiques avec des augmentations sensibles des températures moyennes hivernales dans les lieux de production des plantons. Une étude a démarré en 2009 – 2010 pour essayer de mieux comprendre ce phénomène et de déterminer les causes de ces montaisons incomplètes. La phase de conservation du plant entre l'arrachage en pépinière et le repiquage en parcelle de multiplication de semences apparaît comme une phase importante qui mérite une vigilance particulière. L'étude engagée en 2013 a permis de démontrer que des températures élevées supérieures à 25 °C pouvaient provoquer l'absence de montaison et de floraison de différentes lignées testées. Des différences génétiques ont pu être mises en évidence. On parle dans ce cas de dévernalisation qui peut être partielle ou totale. A l'inverse, des conditions de conservation à basses températures (4,5°C) permettent de compléter la vernalisation et d'obtenir ainsi des montaisons et des floraisons homogènes.



Etude montée à graine 2013 : L'action de températures élevées supérieures à 25°C pendant la conservation du plant provoque une dévernalisation

Dessiccation chimique

La dessiccation chimique avant récolte est une technique largement utilisée en production de semences de betterave sucrière en particulier pour des variétés sensibles à l'égrenage à maturité. La seule matière active efficace est le diquat. L'autorisation de mise en marché du produit commercial REGLONE 2 est valide jusqu'en 2016 mais à la dose réduite de 3 l par ha. Une étude a été lancée en 2008 pour rechercher des alternatives efficaces au REGLONE 2. De nombreux produits ont été évalués à différentes doses et modalités d'application. Aucun des produits testés n'a montré une efficacité comparable au diquat et satisfaisante. L'ensemble de ces expérimentations a permis de démontrer, qu'en l'état actuel de nos connaissances, le diquat n'est pas une matière active substituable.



Activité

Les surfaces en multiplication atteignent un peu plus de 360 000 ha en 2013 et ont été réalisées par environ 18 000 agriculteurs multiplicateurs. La tendance haussière déjà constatée en 2012 se confirme comme le montre le graphique ci-contre (source GNIS).

Les surfaces progressent pour l'ensemble des groupes d'espèces à l'exception des semences fourragères et des plantes à fibre.

En semences potagères les rendements de cette campagne 2013 ont été corrects et relativement homogènes pour une bonne partie des espèces (épinard, betterave potagère, oignon, mâche, radis, carotte en zone nord) malgré des conditions défavorables au printemps qui laissaient craindre le pire. Les bonnes conditions estivales, en particulier au moment de la pollinisation, ont permis un rattrapage. Toutefois certaines variétés précoces ont eu à pâtir de conditions humides lors de la fécondation. Ces perturbations climatiques ont également eu des répercussions en termes de coexistence entre productions de semences et jachères mellifères et des démarches ont été engagées dans certaines régions pour toiletter les arrêtés préfectoraux interdisant l'utilisation de certaines espèces à proximité des zones de multiplication.

En semences fourragères les inquiétudes restent d'actualité et les surfaces continuent leur baisse (-8%). Celle-ci a touché plus particulièrement les variétés de graminées à gazon, en lien avec des problèmes de stocks et de mévente. En luzerne, principale légumineuse, la baisse des surfaces atteint également 8%. A noter la progression de l'avoine rude (+13%), espèce nouvellement entrée dans le groupe des fourragères. Les rendements ont été corrects à bons en graminées mais hétérogènes en luzerne. La question de la régularité des rendements en luzerne est d'ailleurs un point d'attention qui fait l'objet d'études de la part de la FNAMS. Cette année 2013 a également été marquée par la poursuite des discussions sur les indicateurs économiques dans un groupe de travail désormais commun aux graminées et aux légumineuses. Le montage d'un argumentaire en faveur du recouplage vers les productions de semences fourragères a également été au centre des préoccupations.

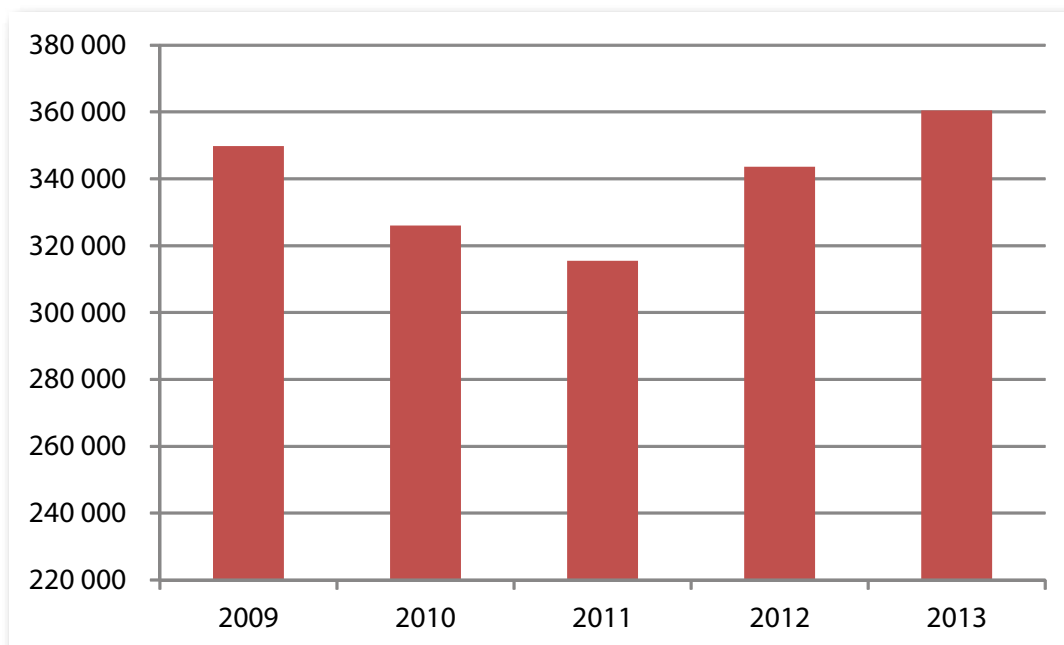


Professionnelle

En semences de betteraves, les surfaces en multiplication ont été stables en 2013 avec des résultats très contrastés selon les bassins de production. Les rendements ont été mauvais dans la principale zone de production (Sud-Ouest) mais la qualité était toutefois au rendez-vous. L'accord interprofessionnel sur les modalités de calcul de la rémunération a été reconduit pour trois ans lors de la section de novembre 2013.

En semences de céréales les surfaces remontent autour de 155 000 ha tandis qu'elles stagnent en protéagineux. Les productions de semences de blés hybrides et plus récemment d'orges hybrides se développent, créant des opportunités de contrat intéressantes pour les agriculteurs multiplicateurs.

Evolution des surfaces de multiplication en France (toutes espèces)



Source GNIS

Congrès de Nérac

C'est dans le berceau historique de la production de semences de betteraves que s'est déroulé le congrès 2013 de la FNAMS. Au cœur des débats, la question de la coexistence des filières et du dialogue de terrain, conditions sine qua non pour une maîtrise de l'environnement des productions de semences dont découle la qualité des lots produits. Les 200 congressistes ont pu découvrir l'expérience mise en place dans le département du Lot et Garonne, qui sous l'égide du Conseil Général, s'est doté d'une « charte de coexistence », définissant les bonnes pratiques à respecter par les producteurs de semences, les agriculteurs biologiques et les apiculteurs, afin que chacun puisse exercer sereinement son activité. Un des objectifs de cette charte est de mettre en place une cartographie des parcelles de multiplication, des emplacements de ruches et des parcelles en agriculture biologique. Si cette expérience positive a été saluée par l'ensemble des participants à la table ronde, les débats ont également montré que le dialogue est parfois rendu difficile par le dogmatisme et le poids donné à la parole du citoyen par rapport à celle de l'expert.

Concluant le congrès, le Président Dhennin a fait un point sur les dossiers d'actualité : l'évolution de la réglementation semences et plants et la réforme de la PAC. Des sujets complexes pour lesquels la capacité de dialogue et l'expertise des négociateurs sont indispensables, dans des discussions qui s'engagent au niveau communautaire.



Table ronde du congrès de Nérac 7 juin 2013

ESGG, bilan de la rencontre 2013

L'Assemblée Générale de l'ESGG s'est déroulée au Danemark sur l'île de Fionie qui bénéficie de conditions climatiques particulièrement favorables aux productions de semences de graminées fourragères. Les débats de l'Assemblée Générale ont porté sur deux grands sujets : l'évolution de la réglementation semences et plants, sur la base du texte proposé en mai par la Commission, et le partenariat européen pour l'innovation. Ils ont été précédés de discussions en groupe de travail sur l'état des cultures et les perspectives de marché, dans le contexte particulier de suspension de 3 molécules de la famille des néonicotinoïdes. Comme chaque année la réunion a été suivie de visites de terrain et les représentants des 8 pays membres ont pu découvrir de belles parcelles de cultures de semences potagères et fourragères ainsi que la station de semences de DLF proche d'Odense.



Assemblée générale de l'ESGG au Danemark

Journées des responsables professionnels 2013, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la PAC...

Les traditionnelles journées des responsables professionnels se sont déroulées à Paris en décembre 2013. Une trentaine de participants s'était déplacée pour suivre cette formation organisée autour de la réforme de la PAC avec la participation de trois intervenants : Claude Soudé (FNSEA), Etienne Lapierre (FDSEA 51) et Nicolas Ferenczi (AGPB). L'objectif était de faire une présentation détaillée du contenu du règlement relatif aux soutiens directs (1er pilier), assorti de quelques exercices de simulation pour mesurer les impacts de la réforme sur les exploitations des participants, et d'une présentation de la position des producteurs de céréales. Cette formation, très appréciée, a permis une véritable prise de conscience des enjeux de la réforme et les conséquences sur le revenu des exploitations.



Responsables professionnels assistant à la journée

Le 5^{ème} programme d'actions de la directive nitrates

Suite à un contentieux européen, la France a révisé son dispositif réglementaire. Les actuels programmes d'actions départementaux seront remplacés à partir du 1^{er} septembre 2014 par un programme d'actions national (PAN) et des programmes d'actions régionaux (PAR).

Ainsi, les arrêtés du 19 décembre 2011 et du 23 octobre 2013 ont défini les 8 mesures du programme d'actions national, concernant notamment les périodes d'interdiction d'épandage des fertilisants azotés, le calcul de la dose prévisionnelle d'azote à apporter par les fertilisants, les conditions d'épandage et la couverture des sols à l'automne.

Ces dispositions peuvent être renforcées dans les programmes d'actions régionaux qui, le cas échéant, précisent aussi des adaptations locales.

La FNAMS a répondu aux différentes consultations publiques et a défendu, selon différents argumentaires, 3 points essentiels en production de semences :

- la prise en compte des besoins des cultures porte-graine dans le calcul du bilan azoté
- le respect de la période d'interdiction limitée à un mois (15/12 au 15/01) sur cultures porte-graine dans le programme d'actions national mais qui a été en discussion dans certaines régions et parfois allongée
- la dérogation à l'obligation d'une couverture des sols à l'automne dans les bassins de production de semences pour que l'implantation des cultures bisannuelles ne soit pas impactée.

Comment fonctionnent les Commissions Economie ?

Les commissions économie sont réunies dans le cadre des sections GNIS. Les deux parties, établissements semenciers et multiplicateurs, y sont représentées par une dizaine de membres chacun. Une préparation de ces réunions a généralement lieu en amont entre multiplicateurs. Lors de ces commissions, tous les aspects de la rémunération sont abordés, de l'état du marché aux modalités de règlement. Des statistiques et des indicateurs économiques spécifiques sont utilisés. Au sein de ces commissions peuvent être constitués des groupes de travail sur un thème précis. Le Bulletin Semences « Spécial économie », qui paraît en novembre-décembre, fait le point chaque année sur les discussions intervenues dans ces commissions.



Partenariats avec les apiculteurs en région Centre

La région Centre est concernée par la multiplication d'espèces à pollinisation entomophile comme la carotte ou l'oignon. Le diagnostic de la filière semences réalisé en 2010 dans le cadre du CAP semences a insisté sur le besoin d'améliorer les relations avec la filière apicole. Ainsi, un rapprochement avec l'association de développement apicole de la région Centre (ADAPIC) a été instauré cette même année. Depuis, les actions entre les deux filières se poursuivent. Trois rencontres réunissant apiculteurs, multiplicateurs et techniciens d'établissement de semences potagères ont été organisées en 2013. La réunion de mars a été l'occasion de dresser un bilan de la saison 2012 des deux filières et de présenter les résultats des expérimentations menées en Beauce sur les jachères mellifères et la pollinisation de la carotte porte-graine. En juin, quelques ruches ont été ouvertes sur la parcelle de carotte porte-graine faisant l'objet de l'étude pollinisation. Enfin, en novembre, les travaux de l'ANAMSO sur la pollinisation du colza semences ont été présentés.



Rencontre réunissant apiculteurs multiplicateurs et techniciens en région Centre

La FNAMS à l'heure québécoise

Une délégation de 40 québécois, agriculteurs multiplicateurs, conditionneurs et marchands de semences a profité du salon de l'agriculture 2013 pour visiter l'Anjou et se rendre sur la station FNAMS de Brain-sur-

l'Authion ainsi que sur l'exploitation d'Armelle Robert, Présidente de la FNAMS Pays de Loire Bretagne, à Challaïn-la-Potherie. Des visites d'établissements (Vilmorin et Terrena) ainsi qu'une rencontre au GEVES avaient également été organisées en partenariat avec le GNIS pour ce groupe dynamique et curieux de l'organisation de la filière française de production de semences. De nombreux échanges techniques et syndicaux ont eu lieu entre multiplicateurs et le rendez-vous est pris en terre canadienne pour parfaire ces discussions.



Accueil de la délégation québécoise en Anjou

Bilan des assemblées générales des Unions Régionales



Les Assemblées générales des Unions Régionales et des syndicats départementaux ont permis de rassembler plusieurs centaines d'agriculteurs multiplicateurs dans les différents bassins de production. Les débats ont porté sur des sujets techniques (production de semences de betteraves, pollinisation, présentation des actions techniques de la FNAMS...), économiques (compétitivité des productions de semences par rapport aux cultures de consommation) ou réglementaires (réforme de la PAC, dossiers calamités...). Des interventions des établissements semenciers ont également pu être proposées comme en région Nord Est (groupe Soufflet) ou Nord Picardie (Semences de France). Les échanges montrent que la question des prix et de la disparition des molécules phytopharmaceutiques restent au cœur des préoccupations des agriculteurs multiplicateurs.

PAC et recouplage, la FNAMS s'engage pour les semences fourragères

La nouvelle PAC ouvre la possibilité de recoupler des aides sur certaines cultures dont les cultures de semences et après concertation avec ses partenaires Etablissements, la FNAMS s'est engagée à défendre une demande de recouplage sur les semences fourragères. En effet, ces cultures s'inscrivent parfaitement dans les objectifs du recouplage, à savoir le maintien de productions présentant un intérêt économique et / ou environnemental et / ou social. L'argumentation portée dans ce dossier conjointement par la FNAMS et le GNIS a visé à mettre en avant les atouts agronomiques de ces productions, les risques d'abandon liés à la concurrence avec les SCOP plus rémunératrices ainsi que les efforts développés par les sélectionneurs pour adapter les variétés aux besoins des éleveurs de ruminants « à l'herbe », par ailleurs fléchés comme les premiers bénéficiaires de ces aides recouplées. Le travail et les arguments développés auprès du Ministère de l'Agriculture, avec le soutien de la FNSEA, ont permis de positionner les semences de légumineuses comme de possibles bénéficiaires du recouplage. Une position qui est en attente de confirmation par Bruxelles.



Révision de la réglementation Semences et Plants, enfin du concret

Le processus de réévaluation des directives communautaires régissant la commercialisation des semences et plants et l'inscription aux catalogues s'est concrétisé, début mai 2013, par la publication par la Commission Européenne d'un projet de nouveau règlement. Le 6 mai 2013, le COPA COGECA a organisé un Workshop à l'occasion de la sortie de ce texte « semences » et la synthèse de la table ronde a été confiée à un expert de la FNAMS, laquelle participe activement aux discussions sur ce dossier dans le cadre du groupe semences du COPA COGECA. Parmi les points de préoccupations de ce projet exprimées lors des discussions figurent :

- Le renvoi à des actes secondaires pour un grand nombre de points stratégiques pour le secteur comme par exemple la liste des espèces à certification obligatoire
- L'introduction de régimes d'exemption de redevance d'inscription pour les petits opérateurs au sens communautaire (moins de 10 salariés et moins de 2 M€ de chiffre d'affaires)
- L'ouverture de la possibilité de commercialiser des matériels hétérogènes, dont les caractéristiques ne sont pas précisément définies, ainsi que les assouplissements apportés pour les variétés dites « de niche »
- L'inclusion des matériels forestiers dans le champ de ce texte.

Toutefois le projet maintient les grands piliers de la réglementation actuelle : inscription, contrôle et certification, à la satisfaction des parties prenantes présentes lors de ce colloque.

Le projet de texte poursuit son chemin dans le processus de la codécision Parlement Conseil et il y a fort à parier que de nombreuses modifications seront apportées pour repréciser les points d'incertitudes, tant il s'agit d'un secteur stratégique pour l'ensemble de l'agriculture européenne.

Le point de vue de Luc Jacquet, un multiplicateur à Bruxelles

« En tant que représentant professionnel de la FNAMS au groupe semences du COPA COGECA mon rôle sur ce dossier c'est de défendre les positions élaborées dans le cadre de l'interprofession française, indique Luc Jacquet, administrateur de la FNAMS. Il est important que la France, premier pays producteur de semences de l'Union en volume et en diversité d'espèces, s'affiche avec une position consensuelle dans les différentes instances où ce texte est discuté. La discussion au COPA COGECA n'est pas facile : il y a le problème de la langue bien sûr mais également les différents niveaux d'organisation de filière des divers pays. Et une fois que l'on s'est mis d'accord entre agriculteurs et représentants des coopératives, il faut ensuite argumenter à d'autres niveaux : avec les représentants de la Commission, avec les députés européens, avec les ONG... C'est la curiosité qui m'a poussé à accepter cette mission, ainsi que son aspect relationnel. Bref, c'est une tâche complexe, mais passionnante ! »



Luc Jacquet, représentant de la FNAMS au groupe semences du COPA COGECA

Section céréales et protéagineux de la FNAMS : Quels challenges pour la section ?

Thomas Bourgeois, Président de la section Céréales et Protéagineux de la FNAMS

« L'un des principaux challenges en tant que nouveau président de la section est d'entretenir une dynamique forte autour de l'activité de production de semences de céréales et protéagineux. Ces productions, proches il est vrai des cultures de consommation en matière de suivi technique, requièrent néanmoins un savoir-faire spécifique pour assurer une bonne qualité de semences. L'attrait de ces cultures est bien réel : une certaine garantie de rémunération grâce au contrat de multiplication, l'accès en primeur à des nouvelles variétés. Nous devons faire la promotion de ces productions notamment auprès des jeunes agriculteurs. C'est là un travail que nous devons mener en partenariat avec les établissements semenciers.

Nous devons par ailleurs surmonter quelques difficultés techniques particulières : la maîtrise de l'état sanitaire des semences (ergot, carie, fusarioses), la maîtrise de la qualité germinative et de la pureté. Le développement des productions de semences hybrides ouvre également des challenges techniques à relever. Nous pouvons compter à la FNAMS sur un service technique performant, et sur une interprofession bien organisée dans le cadre du GNIS. »



Thomas Bourgeois, nouveau Président de la section Céréales et protéagineux de la FNAMS

L'assurance récolte en production de semences

La FNAMS a travaillé avec PACIFICA sur la faisabilité d'une assurance récolte pour les productions de semences potagères, fourragères et de betteraves. Ce partenariat, débuté en 2011, a conduit à mettre en œuvre un test sur la récolte 2013. Lors du bilan, PACIFICA a conclu à la non faisabilité d'assurer les productions de semences des espèces test (carotte, betterave et luzerne) en assurance récolte. Les raisons citées sont la non-continuité des références historiques, la variabilité importante des rendements et le caractère difficile de l'expertise. La FNAMS est actuellement en train d'étudier d'autres solutions, et notamment l'assurance indiciaire.



Visite d'une parcelle de carotte pour le test, juillet 2013

Les carottes sont-elles plus vertes à l'Ouest ?

La FNAMS a mandaté 3 multiplicateurs pour aller à la découverte des productions de semences de carottes aux USA. Fin juin 2013, ils ont découvert les productions de l'Oregon et de l'état de Washington. Benoit Faucheux nous livre ses impressions.

« Nos collègues des USA ont-ils de meilleurs résultats et pourquoi ? Pas facile de répondre, dans nos métiers les choses sont rarement aussi tranchées....

Ils ont deux problèmes majeurs, le *Xanthomonas* et les punaises. La pollinisation est un service, les ruches ne sont pas du tout orientées sur la production de miel. La présence de l'eau est déterminante dans la définition des zones de production. Les carottes sont souvent irriguées au goutte à goutte ce qui présente un intérêt notamment sanitaire. Les techniques de semis sont rudimentaires avec souvent un éclaircissage manuel par une main d'œuvre saisonnière peu onéreuse. Enfin, en dehors des zones irriguées, le climat semi-désertique empêche toute levée de carottes sauvages !

En résumé, des conditions particulières mais pas forcément idylliques... »



Benoit Faucheux en discussion avec Mike Weber, directeur de l'établissement COSI en Oregon



Mike Weber, à gauche, directeur de COSI, établissement relais unique producteur de l'Oregon pour tous les semenciers mondiaux, nous a fait visiter des parcelles



En Oregon 70% des surfaces (soit environ 1200 ha) sont irriguées avec un goutte à goutte enterré à 5 cm de profondeur, à 7-8 cm le long du rang de carotte. Ce goutte à goutte est jeté en fin de culture.



Discussion technique dans l'état de Washington

Pour déclencher les traitements insecticides contre les punaises, le technicien d'établissement passe dans les parcelles 1 à 2 fois par semaine avec un filet fauchoir



Recrutement de nouveaux multiplicateurs : 2^{ème} édition du Forum Semences en région Centre

Le 28 novembre 2013 était organisé pour la seconde fois un « Forum Semences » à la Chambre Régionale d'Agriculture d'Orléans. Comme le précédent, l'évènement avait pour but de mettre en contact les agriculteurs souhaitant démarrer une activité de production de semences, et les établissements proposant des contrats de multiplication dans la région. Cette 2^{ème} édition a permis de réunir 19 établissements, 119 participants dont 65 agriculteurs.

Cet évènement s'inscrit dans un projet régional soutenu par le Conseil Régional du Centre et la DRAAF, via le Contrat d'Appui aux Projets de la filière Semences (CAP Filière) lancé en 2010. Ce projet collaboratif entre tous les acteurs de la filière (GNIS, établissements semenciers, Comité Centre et Sud, Adapic, Biocentre, Syndicats maïs départementaux, FrCuma...) et porté par les Chambres d'Agriculture de la région Centre et la FNAMS, se termine fin 2014, après 4 ans d'activité. Un nouveau projet CAP Filière est en cours de rédaction, pour répondre au mieux aux enjeux actuels de la filière semences en région Centre.



Participants au forum Semences en région Centre

Poitou-Charentes : les multiplicateurs de semences potagères s'intéressent à la pollinisation

La FNAMS Ouest Océan a accueilli Bernard Vaissière, spécialiste de la pollinisation à l'INRA d'Avignon, pour une conférence sur le thème : « quelle maîtrise de la pollinisation pour les potagères porte-graine au XXI^e siècle ? » Les exposés ont porté sur les vecteurs de pollinisation, les différents insectes pollinisateurs, leurs ressources, la conduite des colonies et des pistes pour le futur. Les échanges se sont poursuivis avec Elise Morel, Ingénieure régionale à la FNAMS, qui a présenté les collaborations entre filières apicoles et semencières en région Centre. Florence Aimon-Marie, de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, a présenté les actions de communication menées en Poitou-Charentes entre apiculteurs et agriculteurs.

La FNAMS défend les capacités d'irriguer dans les bassins de production de semences.

En 2013, la FNAMS a contribué à la constitution d'un argumentaire sur l'importance de l'accès à l'eau, en collaboration avec la FNSEA, pour répondre à une demande ministérielle sur la gestion quantitative de l'eau en agriculture (rapport Martin).

En région Centre, en 2013 également, un dossier technique sur les besoins en eau des productions de semences, co-signé par les présidents de la FNAMS Centre, du Comité Centre et Sud pour les plants de pomme de terre et des syndicats maïs semences, a été diffusé. Ce document contient un calcul des volumes d'eau mis en jeu par les irrigations de fin de cycle des productions de semences, réalisées à des périodes susceptibles de restrictions. Ce calcul montre que les volumes engagés sont très faibles, comparés aux volumes de référence attribués dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la région Centre. Ce document fait partie des actions engagées dans le cadre du CAP Filière.



Visite des essais de la FNAMS

En 2013, les stations régionales de Saint-Pouange, Bourges, Brain sur l'Authion, Condom, Castelnaudary et Etoile sur Rhône ont une nouvelle fois proposé des visites d'essais aux techniciens et professionnels de la filière semences.

En tout, ce sont 9 visites qui ont été organisées pour sensibiliser les professionnels aux différentes thématiques travaillées sur les plateformes expérimentales. Ces rencontres remportent un grand succès et seront de nouveau proposées en 2014.



La FNAMS, présente dans les conférences internationales



Du 22 au 26 septembre 2013, la FNAMS était présente au Workshop de l'IHSG (International Herbage Seeds Group) en Nouvelle-Zélande dans la principale zone semencière de Canterbury. Près de 80 acteurs de la recherche et de la production pour les semences fourragères, soit 13 pays, étaient réunis. Plus de 30 communications techniques étaient présentées dont une par la FNAMS sur le désherbage des légumineuses porte-graine. Outre les communications, l'IHSG est un lieu d'échanges privilégiés entre pays producteurs de semences fourragères à travers des visites, d'essais, de cultures et de rencontres de multiplicateurs, d'établissements ou de centres de R et D semence, particulièrement dynamiques en Nouvelle Zélande.

Du 10 au 12 décembre 2013, la FNAMS participait aux journées Internationales sur la Lutte contre les Mauvaises Herbes (22^{ème} Conférence du COLUMA de l'AFPP – Dijon). Plus de 70 communications techniques dont 2 présentations de la FNAMS sur le désherbage des porte-graine en graminées et en légumineuses ont été proposées ainsi qu'une quarantaine de présentations sous forme de poster. Cette rencontre a lieu tous les 3 ans.

Bulletin Semences : 50 ans d'information spécialisée

Depuis 1963, sous l'impulsion des agriculteurs multiplicateurs fondateurs de la FNAMS, Bulletin Semences propose des informations ciblées, directement utiles aux professionnels de la production de semences, valorisant ainsi les travaux des services de la FNAMS..

Bulletin Semences continue de s'adapter aux besoins exprimés par ses lecteurs. Ils y trouvent toujours leur sujet favori : les références techniques élaborées par la FNAMS et les instituts partenaires.

Au fil des numéros, le contenu fait place à d'autres thèmes professionnels : l'économie, la réglementation, la recherche, les actualités de la filière.

Enfin, la parole est plus souvent donnée aux agriculteurs multiplicateurs eux-mêmes, comme à d'autres spécialistes de la filière, pour des interviews et éclairages sur l'actualité des productions. La qualité des témoignages reflète les compétences et l'exigence des professionnels.



En 2013, 8 numéros sont parus :

- 4 numéros généralistes,
- 1 traitant de l'économie des productions de semences,
- 1 consacré à la région Aquitaine, où s'est déroulé le congrès de la FNAMS
- 2 numéros hors série :

Protection des cultures, 4^e édition,

Désherbage mécanique en production de semences, 1^{ère} édition.

Enfin, rappelons que les rubriques Bulletin Semences du site internet de la FNAMS permettent aux abonnés d'accéder à la base de données des articles parus.

Des notes techniques pour diffuser l'information

La communication des résultats techniques de la FNAMS passe notamment par l'envoi de notes techniques aux agriculteurs multiplicateurs et techniciens d'établissements. En 2013, 11 notes techniques ont été rédigées sur les sujets suivants :

- Désherbage tardif du blé tendre et des protéagineux
- Repousse de céréales : la lutte chimique se précise... toujours en complément d'actions préventives
- La protection fusariose à la floraison en céréales à paille
- Le nématode *Ditylenchus dipsaci* sur semences de féverole
- Carotte porte-graine : les punaises, des insectes à surveiller
- Carotte porte-graine : Comment lutter aujourd'hui contre les grillures d'ombelles
- Trèfle violet porte-graine : lutte contre les apions
- Luzerne porte-graine : lutte contre les tychius
- Désherbage de la carotte porte-graine
- Le stockage et la ventilation des semences de protéagineux
- Désherbage des oignons porte-graine plantés.

Ces notes techniques sont disponibles sur demande à la FNAMS de Brain-sur-l'Authion.

Le site www.fnams.fr



Le site internet de la FNAMS a été mis en ligne en avril 2010 et augmente son taux de visites au fil des années. Il propose un espace public présentant la multiplication de semences, un espace dédié à la revue Bulletin Semences et un espace privé réservé aux responsables professionnels FNAMS.

En 2013, la FNAMS travaille à l'évolution de son site afin de le rendre plus interactif et de l'enrichir en proposant plus d'informations techniques sur la multiplication des semences de céréales, protéagineux, fourragères, potagères et betteraves. La construction d'une base de données phytosanitaire disponible sur le site a également été mise en place.

Le bureau

Président



Jean-Noël DHENNIN

Vice-président céréales et
Président FNAMS Sud-Est



Bernard ARSAC

Vice-président Fourragères et
Président FNAMS Nord-Est



Michel VITU

Vice-président Potagères



Jean-Pierre ALAUX

Vice-président Betteraves



Jean-Marie LAGANIER

Trésorier



Pierre ROBIN

Président FNAMS
Nord-Picardie



Olivier PETIT

Présidente FNAMS
Pays-de-Loire - Bretagne



Armelle ROBERT

Président FNAMS
Centre



Georges COURSEAU

Président FNAMS
Ouest-Océan



Jean-Pierre GIROIRE

Président FNAMS
Sud-Ouest



Michel LEYRE

Président
AGPM Maïs Semences



Pierre BLANC

Photo Maiz'Europ'

Président
ANAMSO



Laurent BOURDIL

Photo ANAMSO

Représentant
FNPC



Jean-Michel MORHANGE

Président
SNAMLIN



Jérôme LHEUREUX

Photo GNIS

Le conseil d'administration

ALAUX Jean-Pierre (11)
ARSAC Bernard (13)
BARBELANNE Bernard (32)
BLANC Pierre (82)
BOURGEOIS Thomas (60)
BOURDIL Laurent (11)
COLOMBANO Jean-Marc (47)
COTTART Joël (60)
COURSEAU Georges (36)

CUYPERS Pierre (77)
DESRIEUX Stéphane (26)
DHENNIN Jean-Noël (28)
DU FRETAY Thierry (81)
FANOST Thierry (78)
FOURNIER Xavier (62)
GIROIRE Jean-Pierre (86)
JACQUES François (54)
JACQUET Luc (89)

LAGANIER Jean-Marie (07)
LASGLEIZES Pierre (32)
LEYRE Michel (47)
LHEUREUX Jérôme (76)
MICHÉ Laurent (51)
MINIÈRE Vincent (45)
MONOD Jean-François (11)
MORHANGE Jean-Michel (49)
OZIL Olivier (30)

PATTEUX Ludovic (80)
PETIT Olivier (80)
RICHARD Cyrille (45)
ROBERT Armelle (49)
ROBIN Pierre (37)
SENGENES Jean-Michel (47)
VITU Michel (10)

Les associations adhérentes

AGPM Maïs semences

Président : Pierre BLANC
Directeur Général AGPM : Luc ESPRIT
21, chemin de Pau
64121 Montardon

FNPC

Président : Stéphane BORDERIEUX
Directeur : Olivier BEHEREC
20, rue Paul Ligneul
72000 Le Mans

ANAMSO

Président : Laurent BOURDIL
Directeur Général : Patrick MARIE
Domaine du Magneraud
17700 Saint-Pierre-d'Amilly

SNAMLIN

Président : Jérôme LHEUREUX
15, rue du Louvre - BP 84
75001 Paris

Les représentants de la FNAMS aux sections du GNIS (mandat 2014-2016)

Section céréales

ARSAC Bernard (13)
BOURGEOIS Thomas (60)
BOURIN Thierry (08)
COURSEAU Georges (36)
DEON Hervé (10)
DHENNIN Jean-Noël (28)
FOURNIER Xavier (62)
DE GUILLEGON Christophe (62)
MONOD Jean-François (11)
PETILLON Dominique (28)
PETIT Olivier (80)
ROBERT Armelle (49)
ROBIN Pierre (37)
VITU Michel (10)

Section potagères

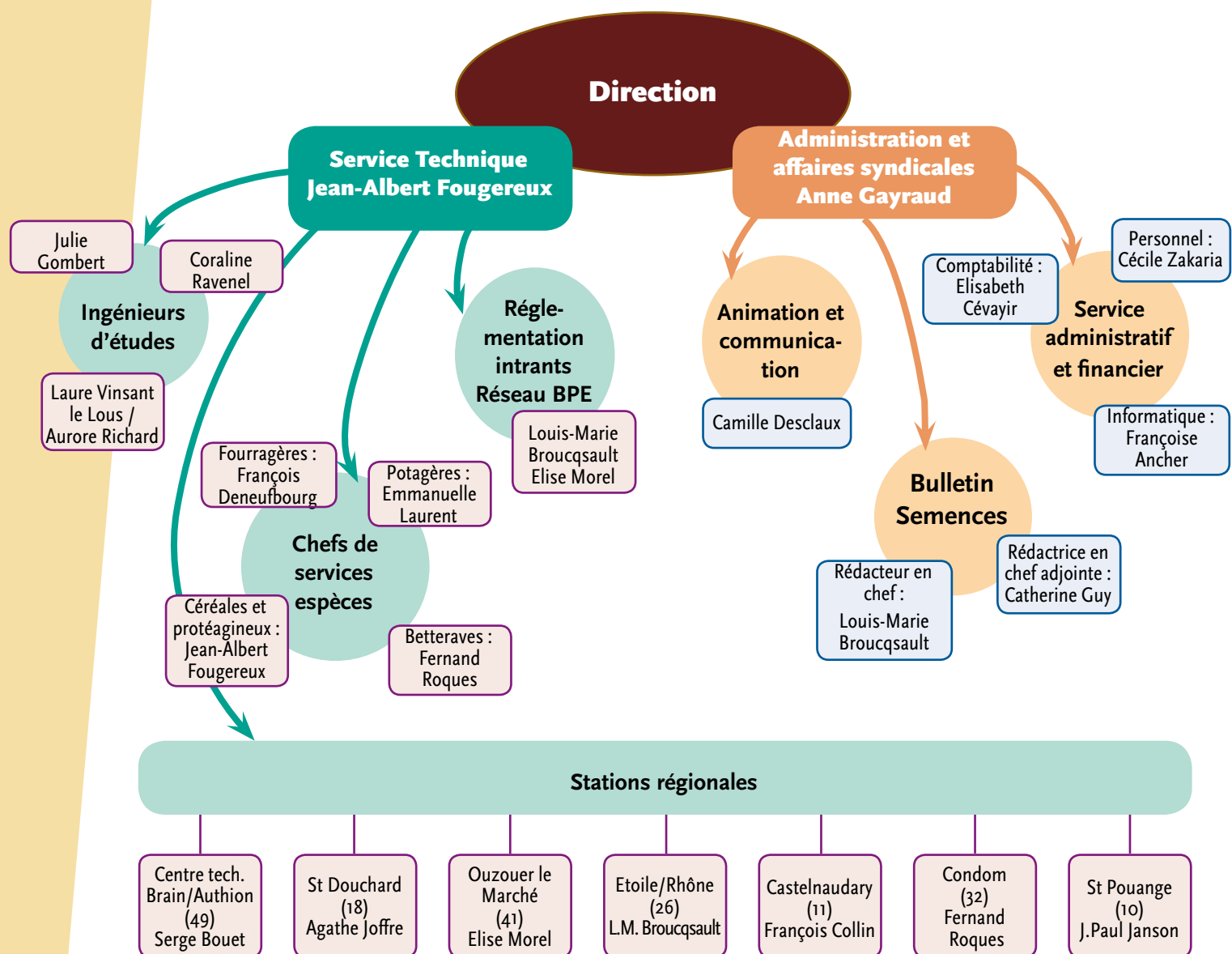
ALAUX Jean-Pierre (11)
BRULÉ Michael (18)
CHIROUZE Jacques (26)
DHENNIN Jean-Noël (28)
FAUCHEUX Benoit (45)
FAVE Gaston (32)
GAINTRAND Bernard (84)
GIROIRE Jean-Pierre (86)
JAMERON Thierry (49)
LANGÉ Marc (28)
MARTINEAU Dominique (49)
MINIERE Vincent (45)
OMBREDANE Jean-Michel (41)
PEULIER Jean-Michel (87)
RICHARD Cyrille (45)
VILLENEUVE Sébastien (26)

Section betteraves

BARBELANNE Bernard (32)
COLOMBANO Jean-Marc (47)
DHENNIN Jean-Noël (28)
LAGANIER Jean-Marie (07)
LEYRE Michel (47)
MANCINI Joël (83)
PIPINO Yannick (47)
ROSSI Bruno (47)
VIAL Charly (04)

Section Fourragères

BONNET Jean-Marc (28)
BOUÉ Jean-Philippe (35)
CHAUFFETEAU Francis (36)
CLERC Emmanuel (86)
DE COLNET Jérôme (80)
DU FRETAY Thierry (81)
JACQUET Luc (89)
LASGLEIZES Pierre (32)
LIÉNARD Michel (36)
MICHÉ Laurent (51)
PLOTIER Jean-Claude (38)
RIVAT Philippe (38)
VITU Michel (10)



Siège social

74 rue Jean-Jacques Rousseau
75001 Paris

Tél : 01 44 82 73 33 - Fax : 01 44 82 73 40
fnams.paris@fnams.fr

Assistante de direction :
Céline YON-MÉJHAD

Centre technique des semences Impasse du Verger 49800 Brain sur l'Authion

Tél : 02 41 80 91 00 - Fax : 02 41 54 99 49
fnams.brain@fnams.fr

Techniciens d'expérimentation :
Samuel LIAIGRE
Vincent ODEAU
Yseult PATEAU
Julianne RAVENEAU

Assistantes :
Marie BOMARD, Céline DESSOMME,
Anita FALOUR, Sylvie FOUCRON,
Françoise HACQUET, Marie-Laure MAINGUY

Stations régionales

Nord Est

2 bis rue Jeanne d'Arc BP 4017
10013 Troyes Cedex
Tél : 03 25 82 62 29 - Fax : 03 25 73 69 23
Technicien : **Romain DEFFORGES**

Centre

Maison de l'Agriculture
2701 route de St Doulichard
18230 Saint Douichard
Tél : 02 48 23 04 83 - Fax : 02 48 23 04 85
Technicienne : **Eldodie GAUVIN**

45 Voie Romaine
(chez Arvalis)
41240 Ouzouer le Marché
Tél : 02 54 82 33 26 - Fax : 02 54 82 33 11
Technicien : **Gautier FOURMENT**

Sud Est

Ferme expérimentale
2485 route des Pécolets
26800 Etoile sur Rhône
Tél : 04 75 60 62 74 - Fax : 04 75 59 77 45
Technicien : **Olivier GARRIGUES**
Ingénieur Machinisme :
Christian ETourneau
Assistante : **Sandrine DESFONDS**

Sud Ouest

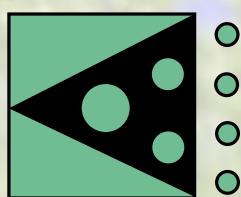
Loudes
11400 Castelnauary Cedex
Tél : 04 68 94 61 57 - Fax : 04 68 94 11 67
Technicien : **Laurent BOISSIÈRE**

La Haille
Route de Lectoure
32100 Condom
Tél : 04 62 68 25 39 - Fax : 04 62 68 32 75
Techniciens :
Bernard VALÉNA, Mathieu VILLA
Assistante : **Nelly SAMBUGARO**

Pour joindre votre interlocuteur : prenom.nom@fnams.fr

Glossaire

ADAPIC	Association de Développement de l'APIculture du Centre
AFPF	Association Française des Productions Fourragères
AFPP	Association Française de Protection des Plantes
AGPB	Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales
AGPM	Association Générale des Producteurs de Maïs
ANAMSO	Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
BPE	Bonnes Pratiques d'Expérimentation
CAP	Contrat d'Appui aux Projets
CASDAR	Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural
CETIOM	Centre Technique des Oléagineux et du Chanvre Industriel
CGB	Confédération Générale des planteurs de Betteraves
CIPAN	Culture Intermédiaire Piège A Nitrates
COFRAC	Comité français d'accréditation
COLUMA	Comité de Lutte contre les Mauvaises herbes
COPA COGECA	Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne et Comité Général de la Coopération Agricole de l'Union Européenne
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes
CTPS	Comité Technique Permanent de la Sélection
DRAAF	Directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
ESGG	European Seed Growers Group
FNPC	Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FOP	Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux
FRCUMA	Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
GEVES	Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences
GIS GC HP2E	Groupement d'Intérêt Scientifique Grande Culture à Hautes Performances Economiques et Environnementales
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants
IHSG	International Herbage Seeds Group
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
ITAB	Institut Technique de l'Agriculture Biologique
ITB	Institut Technique de la Betterave
ITSAP	Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Politique Agricole Commune
PPAMC	Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales et Condimentaires
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAMS	Syndicat départemental des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences
SCOP	Surface en Céréales et Oléoprotéagineux
SNAMLIN	Syndicat National des Agriculteurs Multiplicateurs de semences de Lin
SNES	Station Nationale d'Essais de Semences



FNAMS

74 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris
Tél : 01 44 82 73 33 - fax : 01 44 82 73 40
fnams.paris@fnams.fr - www.fnams.fr